



Lourdes, le 12 novembre 2018

## Déclaration à l'issue de l'assemblée générale de la Corref

### LA VIE RELIGIEUSE S'ENGAGE

#### DANS LA LUTTE CONTRE LA PEDOCRIMINALITE ET LES ABUS SEXUELS

L'assemblée générale bisannuelle de la Conférence des religieux et religieuses de France (CORREF) qui regroupe 450 membres, soit l'ensemble des responsables d'Instituts religieux, apostoliques comme monastiques, a longuement échangé sur la douloureuse question de la pédocriminalité et des abus sexuels. Dans ce cadre, le 11 juin dernier, la CORREF avait organisé une large rencontre de sensibilisation, d'écoute et d'échanges entre les responsables d'instituts et des personnes victimes.

Dans la suite de cette journée très forte, elle a pris aujourd'hui deux décisions :

1. « **L'assemblée générale décide de s'associer pleinement à la décision prise par la Conférence des évêques de France (CEF) concernant la mise en place d'une « commission indépendante »,**  
*« pour faire la lumière sur les abus sexuels sur mineurs dans l'Église catholique depuis 1950, pour comprendre les raisons qui ont favorisé la manière dont ont été traitées ces affaires et pour faire des préconisations. »* (Extrait du communiqué de presse des évêques de France, le 7 novembre 2018.)
2. Elle **approuve la poursuite du processus suivant**, proposé par son conseil d'administration. À partir de ce que nombre de nos Instituts font déjà, cette démarche peut notamment se décliner ainsi :
  - Travailler ensemble sur la **formation initiale et la formation continue** dans nos Instituts,
  - Proposer aux Instituts des **protocoles** sur la **protection** des mineurs et des personnes vulnérables,
  - Rendre possible une **meilleure prise en charge des auteurs**,
  - Avancer sur **différentes modalités de réparation** pour les personnes victimes.



Par ailleurs, la CORREF souhaite se saisir de la difficile question de **l'accès à la parole des membres de nos Instituts qui ont été victimes**, en France mais aussi en d'autres pays où nous avons des sœurs et des frères.

Pour progresser sur ces points, la CORREF organisera groupes de travail et journées spécifiques, dans lesquels des personnes victimes pourront être parties prenantes, comme nous le faisons déjà.

Une **Assemblée générale spécifique sera convoquée en 2019** pour recueillir les fruits du processus engagé et prendre les décisions qui s'imposeront alors.

En temps voulu, la CORREF prendra bien sûr en compte les préconisations de la « commission indépendante ».

\*\*\*

Notre assemblée avait comme thématique « **la vie religieuse en conversation** » et nous l'avons véritablement vécue, y compris sur la question de la pédocriminalité, au cours de ces 4 jours. Une conversation, qui trouve sa fondation dans l'écoute de la Bible, révèle un Dieu sans cesse en dialogue avec les hommes de toutes conditions, de toutes situations.

Nous voulons être les serviteurs de cette conversation sans frontières de notre Dieu avec tous. Les religieuses et religieux de France souhaitent être, partout où ils sont – en cités sensibles, monastères, maisons d'accueil, universités, maisons d'aînés, paroisses, etc. – des partenaires d'une conversation. Celle qui rend possible de faire société, de nous reconnaître au-delà de toute appartenance sociale ou confessionnelle, d'agir alors ensemble au service du bien commun. Nous n'avons rien à défendre de nous-mêmes et souhaitons vivre désarmés. Notre vie est là simplement pour être partagée, offerte à ceux qui le souhaitent.

Sr Véronique Margron op.

Présidente de la CORREF